

[Français]

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, je n'avais vraiment pas l'intention de prendre la parole mais je vais vous dire pourquoi je la prends. Le ministre qui introduit ces modifications à la Loi sur l'assurance-chômage s'appelle l'honorable Bernard Valcourt. Il représente le comté que j'ai eu l'honneur de représenter à la Chambre des communes pendant 16 ans, de 1968 à 1984, 16 ans biens comptés. Seize ans pendant lesquels j'ai eu de très nombreuses demandes de prestataires d'assurance-chômage de les aider, de les assister dans leurs réclamations.

Madawaska—Victoria est un comté fédéral qui est assujéti aux fluctuations de l'offre et de la demande dans le domaine de l'emploi. Nous connaissons des taux saisonniers de chômage assez élevés étant donné l'activité humaine dans cette région du nord-ouest du Nouveau-Brunswick et qui n'est pas tellement différente, disons-le en passant, des régions contiguës du Québec, du Témiscouata par exemple. Toutes les deux dépendent fortement de l'industrie forestière, toutes les deux connaissent, peut-être cette partie du Nouveau-Brunswick davantage, une forte activité agricole. Le secteur des services dans Madawaska—Victoria est un secteur important au point de vue de la production de salaires. Le secteur des chemins de fer (du moins ce qu'il en reste parce que ce gouvernement est en train de creuser la fosse des chemins de fer au pays) est aussi un gros employeur.

Des centaines et des centaines, sinon des milliers de personnes dépendent littéralement de l'industrie forestière. Il n'y a pas seulement l'usine de pâtes et papier, il y a tout ce qui précède, l'usinage du bois dans les usines de pâtes et papier. Il y a l'activité forestière, il y a le secteur des transports.

Il y a au printemps la plantation d'arbres. C'est un secteur, disons-le en passant, dans lequel a innové un grand néo-brunswickois du nom de Kenneth C. Irving, décédé l'année dernière. Toute cette innovation en matière de régénération de la forêt s'est passée d'abord et avant tout dans le comté de Madawaska—Victoria sur des terres de la compagnie Irving. Les gens donc qui travaillent dans ce secteur subissent forcément les aléas des saisons. On ne plante pas des arbres en hiver quand le sol est gelé à six, sept ou huit pieds de profondeur, cela va de soi, pas besoin d'être un génie pour le dire. Mais les gens qui plantent des arbres ne trouvent pas nécessairement du travail ailleurs le reste de l'année.

Il y a aussi dans le comté de Madawaska—Victoria, dans le secteur agricole, les importantes entreprises de McCain Food qui elles aussi emploient énormément de travailleurs saisonniers. Ce ne sont pas des gens qui vont prendre des vacances en Floride l'hiver, aux Bahamas, aux Bermudes ou à Hawaï. Ce sont des gens qui travaillent par quart, les fins de semaine, la nuit et qui n'ont pas toujours du travail 12 mois par année, au contraire.

Pendant toute la période où j'ai été député, j'ai rarement rencontré des cas d'abus d'assurance-chômage. Je dis rarement parce qu'il y en a eu quelques-uns. Je ne suis pas sûr que le ministre Valcourt est allé prononcer dans Madawaska—Victoria le même discours qu'il a fait ici à Ottawa devant le cercle des journalistes. Je ne l'ai pas entendu et, la presse locale n'a pas fait état s'il est allé dire dans

Madawaska—Victoria les mêmes choses qu'il a dites ici à la Chambre des communes, à la porte de la Chambre des communes ou sur les escaliers du Parlement. Je ne le sais pas.

Mais il y a une chose que je sais, c'est qu'il y a énormément de chômeurs dans Madawaska—Victoria. Ce sont des chômeurs qui ont voté pour moi pendant cinq élections de suite, avec des majorités accrues à chaque fois parce qu'à l'époque de Pierre Trudeau, nous nous occupions des chômeurs. Nous nous occupions des chômeurs et de leur famille.

Personne à cette époque-là ne parlait de gens qui allaient faire du ski dans les Rocheuses à même leurs prestations d'assurance-chômage. Ça, c'est de la fiction, de l'innovation qui a été pondue de toutes pièces par le ministre actuellement responsable de ce portefeuille. Je suis à la fois surpris, étonné qu'un ministre représentant non pas une région riche, non pas, non plus, une région pauvre, mais Madawaska—Victoria quand même, ce n'est pas le centre industriel du pays. Ce n'est pas la région où l'on crée 10 nouveaux emplois à tous les jours de l'année. C'est une région qui a besoin de programmes tels que l'assurance-chômage.

J'aurais eu honte de ne pas me lever aujourd'hui pour m'opposer à ce programme. J'aurais honte d'aller parler à mes anciens électeurs et de leur dire que, quand l'occasion m'a été donnée au Sénat de parler contre ce projet de loi du gouvernement, je suis resté assis dans mon fauteuil. C'est pour cela que je me suis levé aujourd'hui et je ne le fais pas dans un esprit de partisanerie politique. Le ministre Valcourt sera le premier à admettre que je ne me suis jamais mis le nez dans ses affaires de député. Il a été élu pour faire du travail, du bon travail pour sa région. Il a été élu aussi pour maintenir des lois qui sont nécessaires pour les travailleurs de sa région. Cette fois-ci, j'ai cru que je devais dire mon mot. Je le dis, M. Valcourt a tort de procéder comme il le fait et je veux que ses commettants sachent que je n'appuie pas ces mesures législatives et que, chaque fois que l'occasion me sera donnée, je parlerai contre cette initiative de M. Valcourt parce que je la considère inhumaine.

Je sais ce dont je parle parce que je connais bien ma région, je connais bien mes travailleurs, je connais bien ces familles qui doivent faire d'énormes sacrifices, par exemple, pour donner une éducation à leurs enfants. Ils doivent les envoyer à l'extérieur pour acquérir la formation qu'ils désirent pour pouvoir s'implanter convenablement dans une profession ou dans un gagne-pain.

Alors, que le gouvernement veuille aujourd'hui employer les tactiques de la guillotine pour imposer ce projet de loi, cela me chagrine énormément. J'écoutais hier soir le discours du sénateur Bolduc, ce n'est pas le sénateur Bolduc qui a écrit ce discours-là. C'étaient des paroles qui ont été écrites pour le ministre Valcourt, c'était clair. Il s'adressait à des questions strictement régionales qui concernaient la région de l'Atlantique. C'était clair que c'était écrit pour M. Valcourt. Le sénateur Bolduc l'a répété ici au Sénat, mais il n'a pas réussi à me convaincre. Je ne lui en veux pas, au sénateur Bolduc. C'est un fidèle serviteur du Parti progressiste-conservateur. Il fait son travail. Il fait son travail comme sénateur conservateur mais est-ce que le sénateur Bolduc a déjà circulé parmi les pauvres travailleurs? Est-ce que le sénateur Bolduc a déjà reçu de l'assurance-chômage?

Moi, j'ai déjà bénéficié, croyez-le ou non, pour une très courte période je l'admets, du programme